

[Le Conservatoire intercommunal de musique, danse et théâtre](#)

Le Conservatoire propose des cours individuels et collectifs de musique, ainsi que des cours collectifs de danse et de théâtre.

Le Conservatoire intercommunal de Gentilly accueille environ 350 élèves âgés de 5 à 25 ans.

La musique, la danse et le théâtre y sont enseignés selon des cycles pluriannuels. Des cours de chant, chant choral, électroacoustique et théâtre y sont accessibles pour les adultes.

L'enseignement artistique s'articule principalement autour des pratiques collectives mais propose néanmoins des cours individuels de technique instrumentale ou vocale.

Les formations diplômantes ou orientées vers les pratiques amateurs s'appliquent dans les domaines des musiques classiques, improvisées, actuelles, de la danse classique et contemporaine, du théâtre, du mime et du jeu masqué.

En complément de ses activités pédagogiques, le Conservatoire propose une programmation de spectacles et concerts visant à élargir le champ culturel des élèves, mais aussi à contribuer activement à la vie artistique de la ville et du [territoire "Grand-Orly Seine Bièvre"](#) (anciennement CAVB).



Disciplines enseignées

Cours et ateliers collectifs et cours individuels

Cours et ateliers collectifs

- Atelier électroacoustique
- Ateliers jazz
- Ateliers musiques actuelles
- Ateliers musique ancienne
- Chœurs d'enfants
- Chœurs d'adultes
- Danse classique
- Danse contemporaine
- Formation musicale
- Initiation et éveil
- Initiation à la musique d'ensemble
- Orchestres à vent et cordes
- Théâtre enfants
- Théâtre adultes

Cours individuels

Chant
Flûte à bec
Flûte traversière
Hautbois
Clarinette
Saxophone
Trompette
Piano
Clavecin
Guitare classique
Guitare électrique
Guitare basse
Violon
Violon Alto
Violoncelle
Batterie
Percussion

Inscriptions / Réinscriptions

Pour l'année scolaire 2018/2019

1. Votre enfant n'était pas inscrit* en 2018-2019

* Dans la discipline souhaitée : danse, musique, théâtre.

Veillez retirer au secrétariat un formulaire d' « inscription sur les listes d'attente pour l'année 2019-2020 ».

Vous serez contacté par courriel ou par téléphone uniquement dans le cas où une place se libère.

2. Votre enfant était inscrit en 2018-2019

Les réinscriptions ont eu lieu du 2 mai au 30 juin 2019.

Les places laissées vacantes seront mises à la disposition des nouveaux inscrits. Veuillez prendre contact avec le secrétariat

Pièces à fournir pour la réinscription (dans les deux cas)

- La carte de T.P.I. ou un justificatif de domicile
- Un chèque à l'ordre du « Trésor Public », de 30€ (résident du territoire "Grand Orly Seine Bièvre") ou 54€ (résident hors territoire 12 "Grand Orly Seine Bièvre"). ATTENTION : tarifs susceptibles d'être mis à jour durant l'été 2019.
- Certificat médical d'aptitude à la pratique de la danse pour les élèves danseurs (attention, les enfants ne seront pas acceptés en cours sans ce certificat).

L'inscription au conservatoire implique l'acceptation sans réserve de son règlement intérieur.

Aucune inscription ne sera enregistrée en l'absence de la totalité des pièces demandées.
En cas de dépassement de ces délais, votre enfant sera inscrit sur les listes d'attente.

Présentation et infos pratiques

Le Conservatoire Intercommunal de Gentilly

2, rue Jules Ferry

94250 Gentilly

Renseignements au 01 55 01 04 87

Courriel : conservatoire [dot] gentilly@grandorlyseinebievre [dot] fr

Directeur : Robin Moreau

Responsable administratif et financier : Nancy Madiata

Secrétariat : Giulia Cappello

Accueil le samedi : Pauline Richomme

Ouverture du secrétariat au public :

Lundi, mardi de 15h à 21h - Mercredi de 14h à 21h - Jeudi, vendredi de 15h à 21h, samedi de 9h30 à 13h et de 13h45 à 19h.

Sur rendez-vous en dehors de ces horaires.